



MAYENNE

ENGAGÉE POUR LE CLIMAT



BILAN DE L'EXPÉRIMENTATION
MAY'RÉCUP 53, UN AN APRÈS SON LANCEMENT

DOSSIER DE PRESSE

18 MARS 2023



Un contexte

favorable à l'expérimentation May'Récup 53

- La part des déchets ultimes, qui ne sont plus valorisables, ni par recyclage, ni par valorisation énergétique, collectés dans les déchèteries mayennaises est très importante (environ 16 347 tonnes, soit 53,7 kg/habitant en 2023)
- Emmaüs collecte les objets réemployables présents dans le flux de déchets ultimes mais pas les matériaux de construction
- La Responsabilité Élargie du Producteur (REP) pour les produits et les matériaux de construction du bâtiment (PMCB) est en cours de déploiement depuis début 2023, avec l'objectif de favoriser la valorisation et le réemploi des déchets du bâtiment.

Dans le cadre de sa compétence « traitement des déchets » et de sa politique en faveur de l'économie circulaire, l'animation du Conseil départemental de la Mayenne auprès des 9 communautés de communes du territoire a permis de mettre en lumière les enjeux en faveur de la mise en œuvre d'une ressourcerie de matériaux sur le territoire.



L'expérimentation

L'expérimentation May'Récup 53 est portée par le Conseil départemental de la Mayenne, accompagné par l'Association pour la Promotion de l'Economie Sociale et solidaire en Mayenne (APESS 53) pour la conduite du projet.

Le budget de l'expérimentation s'élève à 90 000 € pour le Conseil départemental de la Mayenne avec le soutien financier de la Région de 34 000 € dans le cadre du prix de l'appel à projets 2022 « économie circulaire ».

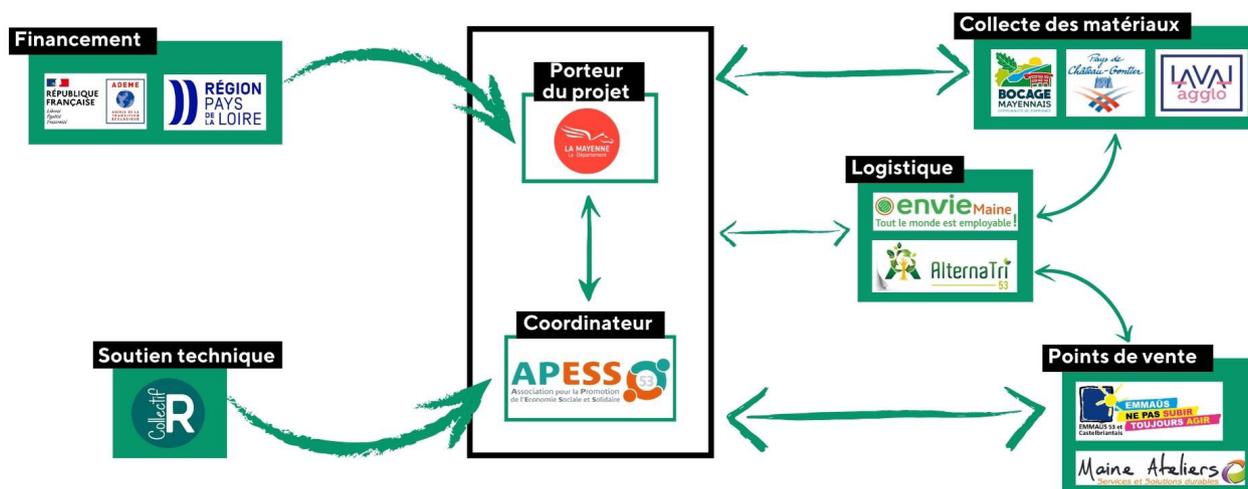
L'opération, ouverte aux particuliers et aux professionnels, a duré 4 mois, de janvier à fin avril 2023. Le projet s'est appuyé sur des communautés de communes volontaires et des structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) locales intéressées par la thématique.

La collecte des matériaux de construction a débuté le 9 janvier 2023. Elle était réalisée sur les déchèteries d'Azé (communauté de commune du Pays de Château-Gontier), de Saint-Berthevin (Laval Agglomération) et Gorrion (communauté de communes du Bocage Mayennais).

Les lieux de vente se situaient à l'espace Emmaüs de Laval (début de la vente le 6 février 2023) et Maine Ateliers à Gorrion (début de la vente le 13 février 2023). Les matériaux y étaient vendus à petits prix. Des dons en direct pouvaient également être faits sur les lieux de vente.

Plusieurs temps de formation ont été réalisés à destination des agents de déchèterie et des bénévoles en points de vente. La logistique de l'opération a été assurée par Envie Maine et Alternatri53.

LE RÔLE DES DIFFÉRENTS ACTEURS





Les résultats de la collecte de matériaux

Les principaux éléments collectés ont été des lavabos, des éléments de plomberie, du bois, des gaines et des tuyaux, du placoplâtre, du papier peint et des pots de peinture.

15,1 tonnes

de produits et matériaux du bâtiment
collectés sur le temps de l'expérimentation
dans les déchèteries et les points de vente

72 %

Des apports
proviennent des
particuliers

36 %

Des apports viennent
de la déchèterie de
Saint-Berthevin

52 %

Des apports ont
eu lieu sur les
points de vente

50 %

Des produits collectés
ont été vendus lors de
l'expérimentation

78 %

Des produits collectés
font partie des flux
« bois » et « inerte* »

85 %

Des produits vendus
font partie des flux
« bois » et « inerte* »

* béton, pierre, parpaing etc

Bilan

de l'expérimentation

La réussite de cette opération tient à son aspect collectif et innovant : chaque acteur (collectivité territoriale, structures de l'ESS) a su apporter de manière complémentaire ses compétences en faveur de la mise en œuvre de cette expérimentation. Pour pérenniser une ressourcerie de matériaux, la dimension partenariale devra être maintenue et renforcée.

Sur le long terme, un tel projet devrait monter en puissance et permettre de capter des quantités

plus conséquentes de matériaux contribuant ainsi à réduire les quantités de déchets jetés en déchèterie.

La hausse contextuelle des coûts de traitement des déchets et la sensibilisation grandissante des différents acteurs sur la réduction de leurs déchets sont deux facteurs favorables au développement de ressourcerie de matériaux..



Les suites

de la phase expérimentale

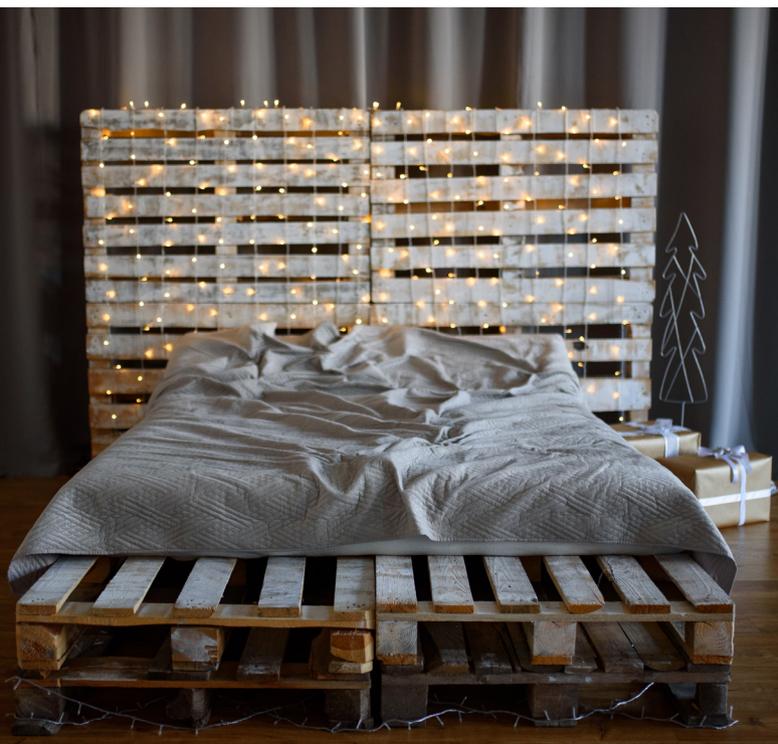
Après les 4 mois d'expérimentation, l'APeSS 53 a réalisé une étude de faisabilité, financée par le Conseil départemental. Objectif : identifier les leviers à actionner afin de pérenniser une ou des matériauthèques en Mayenne.

Les modalités techniques, juridiques, financières et une étude comparative de 3 scénarii ont été étudiées. Les résultats ont ensuite été présentés aux 9 communautés de communes mayennaises.

Ce qu'il en ressort :

La seule activité de vente de matériaux réemployables n'est pas suffisante pour assurer un modèle économique viable pour une matériauthèque.

Pour consolider le modèle économique, il est préconisé de **proposer plusieurs prestations complémentaires avec l'activité de vente** : déconstruction sélective, préparation/ réparation de matériaux pour le réemploi, rénovation/upcycling de produits, animation, etc...



Les perspectives

après l'expérimentation

La collecte des produits et matériaux de construction se poursuit dans les déchèteries de Saint-Berthevin et d'Azé. Sur l'ensemble de l'année 2023, c'est plus de 20 tonnes de produits et matériaux de construction qui ont été collectés en déchèterie ou apportés directement en point de vente. Ce sont autant de matériaux qui n'ont pas été jetés en déchèterie en faveur de l'allongement de leur durée de vie.

Ces résultats encourageants montrent une appropriation grandissante du geste de tri des matériaux de construction en bon état de la part des usagers des déchèteries concernées.

Le Conseil départemental souhaite poursuivre la dynamique initiée en portant, dès 2024, l'émergence de la coordination départementale des acteurs du réemploi des matériaux de construction.

La structuration d'une filière de réemploi de matériaux de construction en Mayenne permettrait de faciliter le développement des acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) afin de répondre aux besoins des professionnels du bâtiment, des maîtres d'ouvrage (bailleurs sociaux, collectivités) et des maîtres d'œuvre.

La mise en route du projet impliquera d'affiner le positionnement de chaque acteur déjà identifié sur la filière réemploi produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment (PMCB). La dynamique devra ensuite être renforcée avec l'implication des professionnels du secteur de la construction et de l'habitat ainsi que les collectivités territoriales compétentes.



COORDONNER UNE FILIÈRE VIA UNE DÉMARCHE PARTENARIALE ET MULTI-ACTEURS POUR :

- **Identifier les gisements** de matériaux réemployables
- **Réaliser des diagnostics matériaux** en amont des chantiers de déconstruction sélective puis de coordonner ces chantiers
- **Coordonner le développement des matériauthèques** initiées par des porteurs de projets solidaires et issus du territoire en jouant sur les compétences complémentaires de chacun
- **Assurer une meilleure visibilité de l'offre de service** proposée par les matériauthèques



www.lamayenne.fr

